

**vous propose trois journées de formation sur le thème:**

## *Adapter son action d'élu aux évolutions institutionnelles, économiques et sociales*

**Du mercredi 25 au vendredi 27 août 2004**

**au  
 Complexe municipal omnisports  
 17450 Fouras**

### Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation, les frais de formation de l'élu-e constituant **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

**Nous demandons** à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement des dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

**Les frais de transport et d'hébergement** éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

**En cas de désistement**, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur d'un tiers.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Tarifs pour les trois journées:  
 Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :

- moins de 1 000 habitants	150 €
- de 1 000 à 5 000	280 €
- de 5 000 à 10 000	450 €
- de 10 000 à 20 000	500 €
- de 20 000 à 30 000	550 €
- de 30 000 à 40 000	600 €
- de 40 000 à 50 000	650 €
- plus de 50 000	700 €

Conseillers Généraux et Régionaux 700 €

Les tarifs comprennent les frais de formation, le déjeuner et dîner du jeudi ainsi que le déjeuner du vendredi.

**Bulletin d'inscription aux trois journées (valant convention simplifiée de formation)  
 Adapter son action d'élu aux évolutions institutionnelles, économiques et sociales.**

organisées par *Formation et Citoyenneté*,

**du 25 au 27 août 2004,  
 au Complexe municipal omnisports, 17450 Fouras.**

*L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne.* Bulletin à renvoyer par courrier ou par télécopie au 01 43 79 32 09.

Nom : \_\_\_\_\_ Conseil général : \_\_\_\_\_ Signature du candidat à la journée : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Conseil régional : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Collectivité territoriale : \_\_\_\_\_

Commune de : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Fonction élective : \_\_\_\_\_

Nombre d'habitants

(pour les élus communaux) : \_\_\_\_\_

Signature du responsable  
 avec cachet :

CACHET

# Adapter son action d'élu aux évolutions institutionnelles, économiques et sociales.

La formation sera consacrée à examiner les conséquences des évolutions institutionnelles, économiques et sociales sur les missions et fonctionnement des collectivités territoriales (région, département, commune, agglomération).

## Mercredi 25 août 2004

15h00 - 19h00 Accueil, remise des documents de travail, débat général.

## Jeudi 26 août 2004

9h00 Travail en ateliers:

Atelier n°1: Les questions institutionnelles - notamment l'impact des lois de décentralisation.

Atelier n°2: Les questions sociales - politique de l'emploi, conditions de travail, réorganisation du système de soins.

Atelier n°3: La problématique des désindustrialisations - réformes fiscales, réglementaires, politiques industrielles, aménagement du territoire.

12h00 Déjeuner sur place.

13h30 Reprise des ateliers.

17h00 Séance plénière:

Les enjeux européens au lendemain de l'élargissement - notamment la question des services publics.

20h00 Dîner.

## Vendredi 27 août 2004

9h00 Synthèse des ateliers - Clôture des travaux.

12h00 Déjeuner sur place.

formation  
& citoyenneté

Formation et citoyenneté  
21 ter, rue Voltaire  
75011 Paris

